

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 28 mai 2008

**OBJET**

*de la Délibération*

\*\*\*\*\*

**ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS**

*Date de convocation du Conseil Municipal*

22 mai 2008

*Date d'affichage* : 22 mai 2008

*Nombre de Conseillers en exercice* : 33

*Président de la Séance* : Monsieur LE ROCH, Maire

*Secrétaire de Séance* : Mademoiselle ORINEL

*Etaient présents*

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

*Absents ayant donné pouvoir*

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO  
M. BAUCHER à M. LE DORZE  
Mme PESSEL à M. PARMENTIER  
M. LE BARON à M. MARCHAND

*Absents*

# ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

## Rapport de Daniel LE COUVIOUR

La commission des Finances a examiné deux demandes de subventions émanant :

1. de l'œuvre des pupilles des sapeurs pompiers du Morbihan
2. du comité d'action pour l'aménagement à 4 voies de l'axe central (RN 164)

### Nous vous proposons :

- de verser une subvention de 150 € aux pupilles des sapeurs pompiers du Morbihan
- de verser une subvention de 150 € au comité d'action pour l'aménagement à 4 voies de l'axe central

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 29 mai 2008**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**